2025

Savigny-lès-Beaune
Ses espaces verts

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

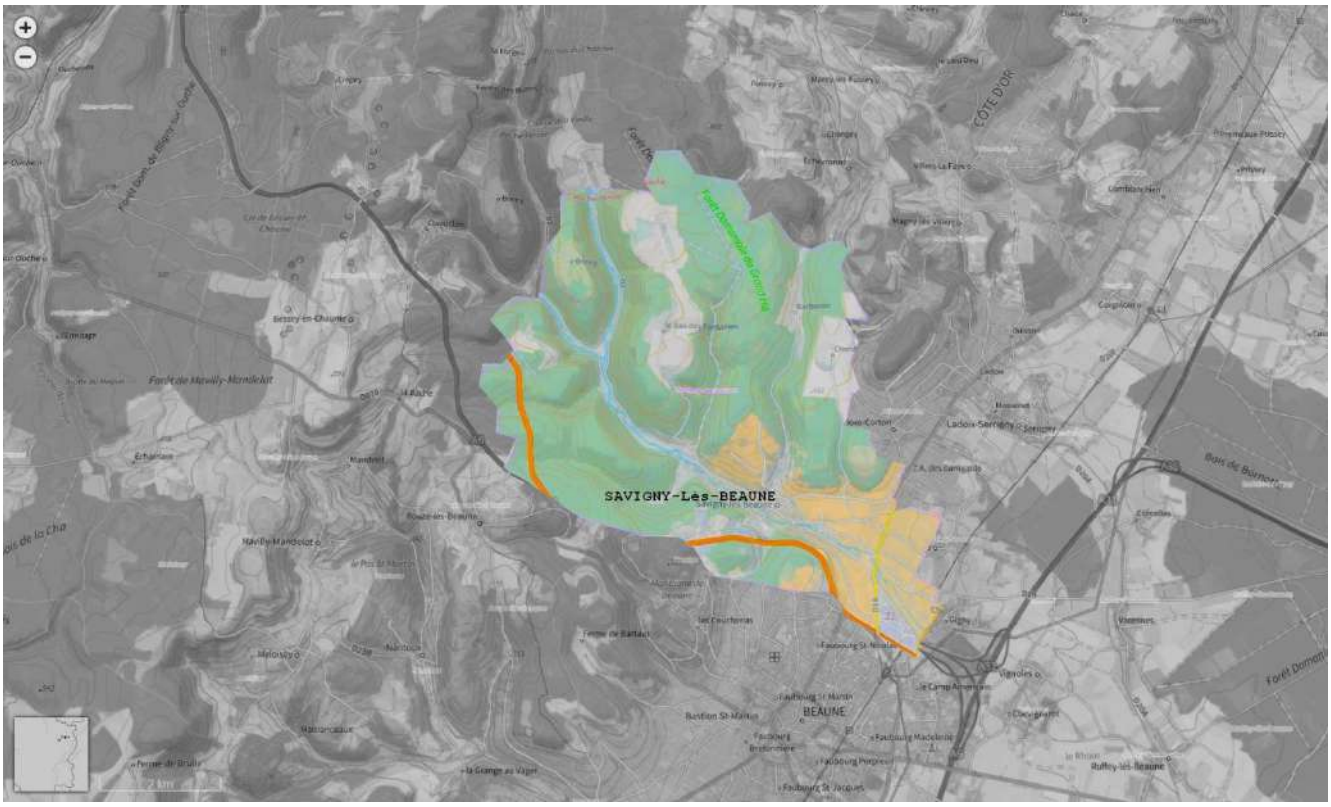


Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Commune de Savigny-lès-Beaune

www.ville-et-villages.com

http://www.mairie-savignylesbeaune.fr/


SAVIGNY-Les-BEAUNE
BEAUNE
CÔTE D'OR


SAVIGNY
LÈS BEAUNE

SAVIGNY lès BEAUNE,

un cadre de vie exceptionnel !

Le village de SAVIGNY lès BEAUNE est blotti entre ses coteaux formant comme deux grands bras qui vous accueillent, l'un côté nord donnant sur PERNAND-VERGELESSES et ALOXE-CORTON, l'autre côté sud donnant sur BEAUNE. Il est situé à 5 Km au nord-est de BEAUNE, aux portes de la vallée du Rhoin et d'une zone NATURA 2000 relevant d'une biodiversité exceptionnelle.

SAVIGNY lès BEAUNE compte un peu plus de 1300 habitants. Son activité viticole est très marquée et plusieurs bâtiments et sites sont classés. Ce village a su conserver son caractère rural, avec ses commerces et services de proximité, tout en bénéficiant des avantages du voisinage avec BEAUNE et des grands axes routiers et autoroutiers.

La vélo route reliant le sud de la COTE DE BEAUNE à DIJON amène les cyclistes au centre du village, et leur permet de profiter de l'accueil de l'office du tourisme, des commerces ou du château, ou de faire une halte sur la Place Fournier.

SAVIGNY lès BEAUNE, c'est près de 58 m^2 d'espaces verts et d'espaces naturels par habitant, c'est aussi le Rhoin, sa rivière qui prend sa source à 10 km environ, de nombreuses sources, un vignoble de plus de 500 Ha et 2 000 Ha de forêts qui s'offrent aux randonneurs, aux vététistes et à toutes personnes avides de grands espaces.

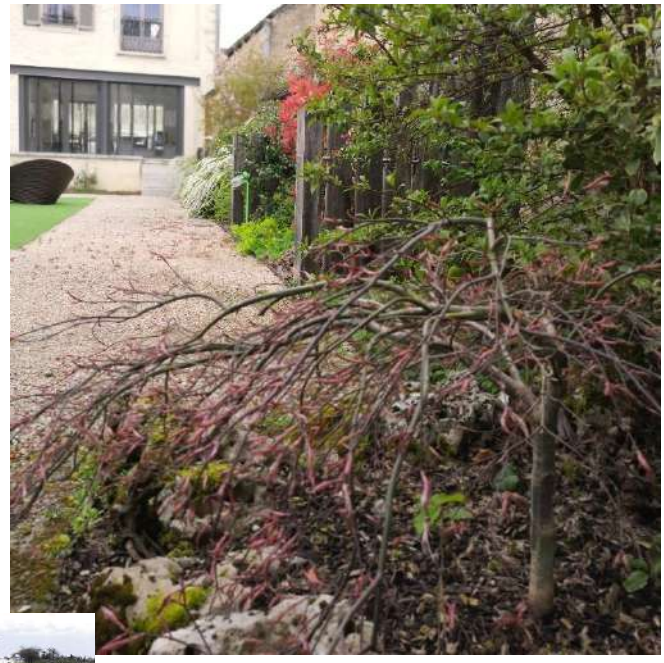
SAVIGNY lès BEAUNE s'est vu décerner une première Fleur en 2009, la deuxième en 2014, et enfin la troisième en 2018, distinctions que nous sommes fiers d'arborer aux entrées de notre village.
Le Label Village Fleuri est l'assurance d'une qualité de vie réévaluée régulièrement par les jurys départementaux et régionaux qui s'appuient sur les grilles d'appréciation du Conseil National des Villes et Villages Fleuris portant sur le végétal bien sûr, mais aussi sur la gestion environnementale, et plus largement, sur toutes les actions visant à l'amélioration du cadre de vie.

Reconnu unanimement, ce Label souligne l'attractivité de notre village. Il nous permet également d'être présents sur le site du CNVVF avec une page dédiée à SAVIGNY lès BEAUNE, que l'on retrouve en lien sur celui de la Mairie.
http://www.villes-et-villages-fleuris.com/les-communes-labelisees/parcs-et-jardins-savigny-les-beaune/7523

Par ailleurs, localement, les membres du jury du Concours des Maisons Fleuries arpentent les rues tout au long de l'année pour apprécier le fleurissement de chacun : particuliers, entreprises, gîtes, commerces… Les résultats de ce concours donnent lieu, en fin d'année, à une cérémonie au caveau municipal où tous les Savigniens sont conviés pour assister au palmarès et recevoir les récompenses.

La présentation du village au travers de ses espaces verts est à la disposition des Savigniens et des touristes, à la Mairie, à l'Office du Tourisme et au camping. Elle est également accessible sur le site internet de la Mairie.











SAVIGNY lès BEAUNE,

ses espaces verts :

La commune de SAVIGNY lès BEAUNE entretient et valorise plus de 7,6 Ha d'espaces verts et naturels. Ils sont répartis sur l'ensemble du village mais aussi en zone industrielle à l'est, sur la route de Bouilland à l'ouest et jusque dans les vignes avec les aires de pique-nique des Guettes ou des Lavières, ou Route de Barboron.

❖ Une gestion différenciée pour savoir s'adapter à la nature :

Tous ces espaces ne sont pas traités de la même façon en fonction de leurs emplacements, de leurs exigences en matière d'entretien ou de l'impact visé. Ils font l'objet d'un plan de gestion différenciée.

Tout d'abord, afin de limiter les temps de déplacements consacrés à l'arrosage, nous avons choisi de concentrer les points nécessitant d'être arrosés régulièrement au cœur du village. Les secteurs où la circulation piétonne est importante comme la Place Fournier, l'église ou la mairie font l'objet d'un fleurissement couvrant les quatre saisons avec une proportion d'annuelles plus forte.

Au contraire, les secteurs où la perception du végétal est plus rapide font l'objet de massifs composés de vivaces et d'arbustes.

Quant aux secteurs «mixtes», leur fleurissement est composé d'associations d'annuelles, de vivaces et d'arbustes.

Les espaces tels que la forêt pédagogique, la Combe Vautheloy ou la Combe d'Orange s'intègrent à leurs milieux naturels et nos interventions y sont le plus limitées possible.

De façon plus générale, que ce soit sur les pelouses, dans les massifs ou les jardinières, nous utilisons de nombreuses plantes à bulbes qui ne nécessitent pas, ou très peu d'entretien. La plupart sont naturalisables ; on les retrouve donc chaque année au gré de leurs facultés d'adaptation au milieu qui leur est offert.

❖ Répartition par types : *(détail joint en annexe pages 39 à 41)*

- 30 050 m² de pelouses,
- 294 ml de haies,
- 64 massifs de fleurs et/ou de végétaux pour 3 861m²,
- 62 vasques, pots, suspensions et jardinières,
- 5 410 m² de forêt pédagogique,
- 1 540 m² de verger conservatoire,
- 5 610 m² d'espaces naturels à la Combe d'Orange,
- 28 500 m² d'espaces sportifs pour le foot, le tennis et le bike Park,
- 402 arbres.







❖ Fertilisation, une action sur le long terme :

Que ce soit à la plantation ou en entretien, nous utilisons des engrais organiques tant pour les massifs que pour le terrain de football.

❖ Fauchage, un entretien raisonné :

La Commune de SAVIGNY LES BEAUNE compte un peu plus de 100 Km de voirie. Les accotements et fossés sont fauchés afin d'assurer la sécurité et l'entretien du réseau de drainage externe. Les principes d'usage du fauchage tardif ont été adoptés par la commune. Par cette technique alternative, la biodiversité végétale et animale est respectée une grande partie de l'été. La première coupe se limite à une bande dérasée de 1,20m, puis une deuxième coupe d'entretien est réalisée sur l'ensemble des accotements et fossés en fin d'été et début d'automne.

Le site arboré de la Combe d'Orange, quant à lui, n'est fauché qu'après la mise bas des chevreuils.

Les abords des zones Natura 2000 sont traités en cohérence avec le cahier des charges visant à préserver et développer les espèces protégées.







Fauchage retardé des accotements

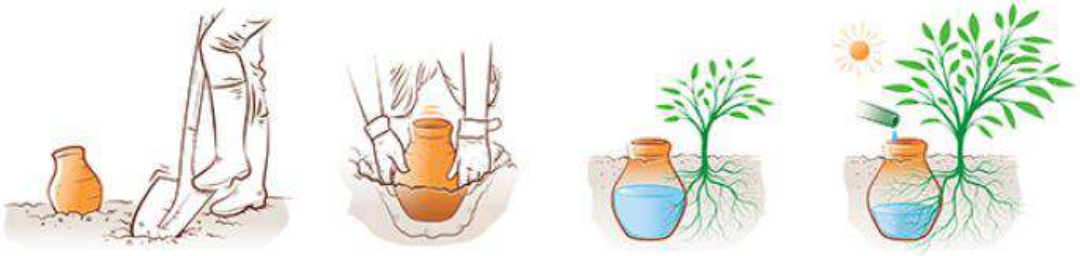
❖ Arrosage, la maîtrise de la ressource en eau :

Ce sont les agents de la commune qui effectuent les arrosages, principalement manuellement et pour plus d'efficacité, entre 6 heures et 10 heures du matin. Ce principe, s'il est effectivement très consommateur de temps, permet d'une part d'adapter l'arrosage au besoin effectif, et d'autre part de pouvoir suivre l'état sanitaire de chaque massif, de voir chaque plante pour être plus réactif face aux éventuelles mesures à engager. Nous avons cependant développé, quand les infrastructures le permettent, des dispositifs d'arrosage automatique. Nous comptons à ce jour trois massifs traités. Volontairement, les arrosages sont espacés et limités ce qui nous contraint à passer régulièrement pour vérifier l'état hydrique du massif et la santé des plants. Les compléments d'arrosage sont alors déclenchés manuellement par les agents.

L'espacement maîtrisé et raisonné des arrosages incite les plantes à renforcer leur système racinaire en profondeur, ce qui les rend moins sensibles à l'assèchement de surface, surtout lors de périodes de chaleur et de sécheresse.

La commune a équipé quelques massifs avec des Ollas qui permettent de limiter la consommation d'eau. Le terme Ollas est originaire d'Espagne et a été communément utilisé par les fabricants comme dénomination commerciale. Ces dispositifs utilisés depuis des millénaires ont été remis au goût du jour pour répondre aux problématiques de sècheresse dues au réchauffement climatique. Nous avons découvert ce système d'irrigation lors des rencontres « valorisations paysagères » de 2021. Ces jarres en terre cuite enterrées permettent de maintenir un état hydrique optimum tout en obligeant les plantes à développer leurs systèmes racinaires en profondeur pour améliorer leur résistance à la sécheresse.



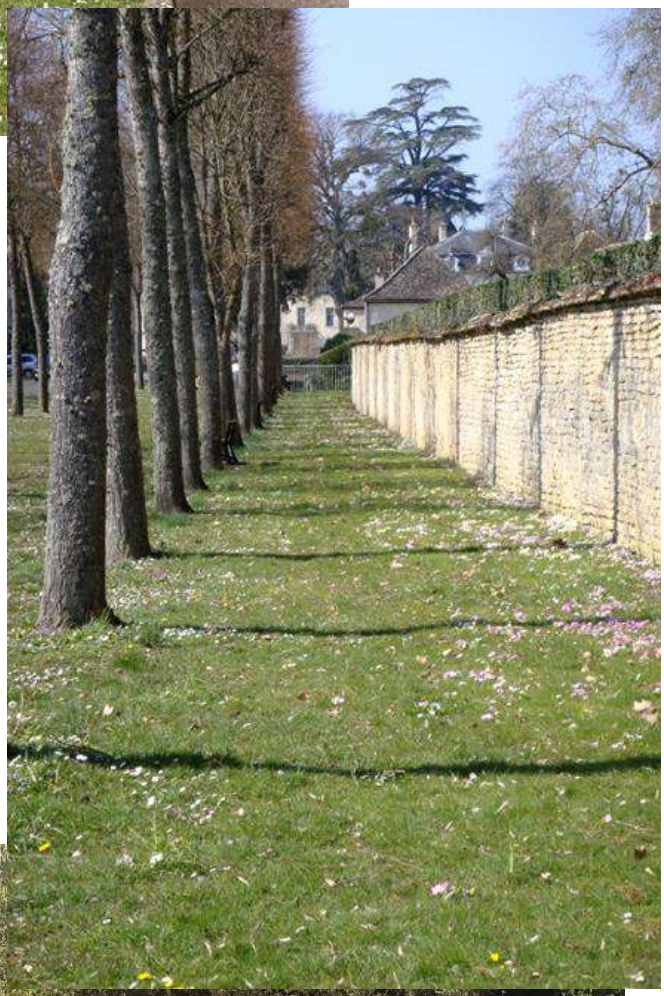


La commune compte six cuves de récupération d'eaux pluviales provenant des toitures pour un volume total d'environ 25m³. Elles permettent d'alimenter nos besoins en eau d'arrosage de nos plantations annuelles et vivaces et de couvrir une période sèche d'une vingtaine de jours. Au fil des travaux dans la commune, nous nous efforçons d'intégrer des dispositifs de récupération des eaux pluviales. Les aménagements prévus autour de la maison médicale prévoient l'installation d'une cuve de récupération de pluie d'un volume conséquent évalué à environ 50m³. Le volume nécessaire qui reste encore à déterminer précisément par le bureau d'étude permettra de couvrir l'ensemble des besoins en eau des plantations du projet pour une période sèche d'environ 20 jours.

Nous nous employons également à réaliser des balconnières à faible contenance en prévision de la sécheresse annoncée et du manque d'eau.

Depuis de nombreuses années, nous paillons nos massifs, haies ou vasques pour éviter l'évaporation et garder la fraîcheur aux pieds des végétaux, mais aussi pour limiter le désherbage. Nous utilisons différents types de matériaux, du plus éphémère comme les cosses de sarrasin en passant par le chanvre, l'écorce de noix de coco ou le mulch de bois blanc, au plus pérenne comme l'ardoise, le gravier ou la pouzzolane qui incorporée à la terre des massifs sert de rétenteur d'humidité.









❖ La gestion des déchets verts, le respect de l'environnement :

- Tout d'abord, les résidus de tontes :

Une grande partie des tontes des pelouses est sous traitée par une entreprise locale qui récupère et valorise les résidus de ces tontes en compost, qu'elle utilise ensuite pour sa clientèle.

Les pelouses entretenues par la Commune, les terrains de sports, ne génèrent pas de résidus de tontes puisque nous utilisons des machines équipées en « mulching ».

Pour la troisième année, nous avons mis en place des tontes différenciées pour le secteur des Chanterives (zone du camping et de départ des pistes de randonnée). Cette technique nous permet de limiter le temps de tonte, les résidus, tout en favorisant la biodiversité.

- Les résidus de tailles et d'entretien des massifs :

Les tailles, herbes et végétaux divers sont entreposés dans une benne dédiée à cet effet avant d'être acheminés vers un centre de compostage auprès duquel nous pouvons nous fournir, en retour, en compost, paillage ou autre dérivé végétal.

- Le cas échéant, les arbres ou branches d'arbres :

Les arbres abattus ou les branches cassées à l'occasion des coups de vent sont repris par la même entreprise pour approvisionner la filière bois-énergie ou être transformés en paillage pour les massifs.

- En fin de saison, les feuilles mortes :

L'ensemble des feuilles mortes collectées à l'automne et en hiver est amené sur la plateforme de compostage d'un agriculteur de la Commune qui les épand ensuite dans ses champs.

- Et enfin, les résidus d'élagage :

Les broyats, provenant notamment des entretiens des alignements de tilleuls de l'Avenue des Combattants et de l'Allée des Tilleuls, sont acheminés sur cette même plateforme de compostage.

❖ Le désherbage, un engagement en accord avec nos valeurs :

L'ensemble du désherbage des rues, des trottoirs, des aires de jeux, des cours d'écoles et du cimetière est réalisé manuellement : binettes, grattoirs, couteaux désherbeurs, PIC BINE®, PIC PAVÉ, PIC ROND et mécaniquement : débroussailleuses équipées de fils, de brosses de désherbage ou de lames réciprocateur.

Nous avons retenu ces modes opératoires parce qu'ils ont peu d'impact sur l'environnement. Ils n'utilisent ni produits transitoires appelés «de Biocontrôle», ni gaz, ni eau. De plus, nous contribuons, là encore, à l'intégration et à la valorisation des agents de l'Entreprise Adaptée Viticole.

Depuis 2019, nous avons choisi de ne plus appliquer de désherbant chimique au cimetière. En attendant la mise en œuvre d'un projet global d'aménagement, et en prenant en compte les attentes des administrés, le élus ont fait le choix de retenir un prestataire pour mécaniser le traitement des allées principales. La prestation inclus l'application d'un produit de biocontrôle sur les espaces libres entre tombes. Par ailleurs, nous n'avons jamais appliqué de désherbant sélectif sur nos pelouses qui, en restant toutes rustiques, n'en manquent pas moins de charme lorsqu'au printemps les pâquerettes ou les primevères qui les colonisent s'y expriment librement.

D'autre part, la quasi-totalité de nos massifs est recouverte de paillages minéraux ou végétaux et de nombreux pieds de murs sont végétalisés et fleuris, également par des particuliers, ce qui contribue à l'embellissement de notre village, tout en limitant les surfaces qui pourraient être colonisées par des adventices.

❖ Insecticides, zéro tolérance :

Déjà, bien avant le «zéro phyto», nous avions fait le choix de ne pas utiliser d'insecticides dans nos massifs d'espaces verts car on constate généralement une certaine régulation naturelle sans qu'il soit nécessaire d'intervenir. Souvent même, l'augmentation du nombre de pucerons s'accompagne d'une augmentation du nombre de coccinelles. Tout au plus, il suffit de retirer une branche couverte de pucerons ou de chenilles prêtes à éclore sans que ce soit préjudiciable à la plante.

A partir d'un certain niveau de colonisation, nous appliquons une solution de savon noir. Ce mode de traitement qui n'a que très peu de rémanence nécessite une surveillance et une présence accrues.

Bien sûr, il faut reconnaître, et nous l'acceptons, que dans les cas extrêmes, comme pour les attaques de la pyrale du buis par exemple, nous pourrons être amenés à subir de lourdes pertes.

❖ Traitements des maladies :

La plupart des maladies que nous rencontrons sont d'origine cryptogamique et lorsque nous sommes obligés d'y remédier, nous appliquons des traitements fongicides tels que la bouillie bordelaise ou le souffre.

❖ Abeilles et papillons, bienvenue à Savigny !

Par ces mesures d'accompagnement du végétal plus souples et moins radicales, nous choisissons de donner la priorité à la biodiversité et c'est une réelle récompense que de voir toutes ces abeilles et tous ces papillons, notamment, animer nos massifs et de pouvoir contempler leur incessant ballet !



Si la plupart des fleurs sont visitées, certaines, que nous privilégeons pour leur attrait mellifère, ont vraiment leurs faveurs : les buddleias pour les papillons bien sûr, mais aussi les prunus, malus, mahonias, pérovskias, cotonéasters, roses, lavandes, nepetas, asters...

Dès les premiers beaux jours, ces compagnons ont besoin de butiner. Les toutes premières fleurs sont une réelle providence pour eux et nous nous employons à choisir aussi des variétés particulièrement précoces afin de les accueillir dès la fin de l'hiver.



De même, les dernières fleurs doivent pouvoir les accompagner jusqu'aux portes de l'hiver, tant que les froids ne sont pas trop vifs.







❖ L’Arbre, le pilier de l’architecture des espaces :

L’arbre est omniprésent sur notre Commune, en premier lieu, au travers des 2 000 Ha de forêts qui la recouvrent (dont 596 Ha en forêts communales), mais aussi dans les parcs privés du château et autres belles demeures, sans omettre les espaces verts communaux.

Une de nos missions, et non des moins nobles, est d’accompagner ce véritable patrimoine vivant légué par nos aîeux, de le préserver pour lui permettre de traverser le temps, de le développer et le transmettre aux générations futures.

Pour cela, et afin d’avoir un suivi rationnel et individualisé de nos arbres, nous avons mis en place un plan de gestion comportant un inventaire détaillé du patrimoine arboré communal, par variétés, âges et localisations, avec des contrôles périodiques de l’état sanitaire, mais aussi d’éventuels impacts, branches cassées…

Nous recensons ainsi 402 sujets, suivis et entretenus, et pour la plupart, plantés par la Commune, répartis sur 39 espèces et variétés (voir récapitulatif en annexe page 41).

Parmi eux, nos deux alignements de tilleuls, situés en sites classés, font l’objet d’un entretien tout particulier avec une taille architecturée régulière, nécessitant des moyens techniques et des compétences appropriées.

Si l’arbre représente un réel patrimoine, il participe également, au gré du temps qui passe, à la vie du village. Pour exemple, l’Allée des Tilleuls accueille les enfants sur les aires de jeux, les promeneurs, les boulistes, les vide-greniers…



❖ Le verger conservatoire, pour transmettre nos connaissances :

En 2014, la municipalité a eu l'opportunité d'acquérir un terrain situé dans les jardins des Lumes sur lequel étaient déjà plantés quelques arbres fruitiers. Il apparut à tous comme une évidence d'y créer un verger conservatoire.



En novembre 2015, les élèves de SAVIGNY lès BEAUNE ont participé à la plantation de 15 arbres fruitiers et 30 arbustes à fruits rouges supplémentaires. Les variétés sélectionnées dans le cadre du programme du Conseil Régional pour la sauvegarde des espèces fruitières anciennes nous ont permis de bénéficier d'une subvention de 80 % du coût de ces plantations. Nous avons procéder l'année dernière à une régénération de petits fruitiers et un complément d'arbres fruitiers à moyenne tige en travaillant avec une pépinière locale. Une sélection raisonnée effectuée sur la liste établie dans le cadre du programme de sauvegarde, framboisiers, groseilliers, pêchers, cerisiers, pommiers, poiriers mais aussi néflier et cognacier.

En 2023 en collaboration avec les enseignants, les élèves de CE1 et de moyenne section de maternelle, un atelier de plantations et de semis de fleurs à caractère mellifère vu le jour. L'objectif pour les élèves était d'appréhender les divers modes de prolifération des plantes (graines, bulbes rhizomes). Les enfants ont travaillé par groupe sur des carrés de jardin préparés au préalable par les services techniques.









Le pari est pris aujourd'hui d'en faire un lieu de rencontres et de partage au travers d'une association.
Partage du savoir… que pourrait-on espérer de mieux que de voir un jour prochain un «ancien» transmettre aux plus jeunes ses connaissances en matière de taille ou de greffe ?
Un lieu de convivialité… quelques riverains regroupés autour d'une table pourront échanger leurs expériences ou des recettes de pâtisserie correspondant à la récolte du jour…
C'est la vision que nous avons de ce lieu, à nous de mettre en œuvre tous les éléments afin qu'elle se concrétise rapidement !



En attendant, nous proposons la simplicité : dégager les petits arbustes fruitiers sur le devant du site et entretenir une promenade tondue qui invite les visiteurs à découvrir les arbres à hautes tiges en cheminant au milieu d'une prairie naturelle.

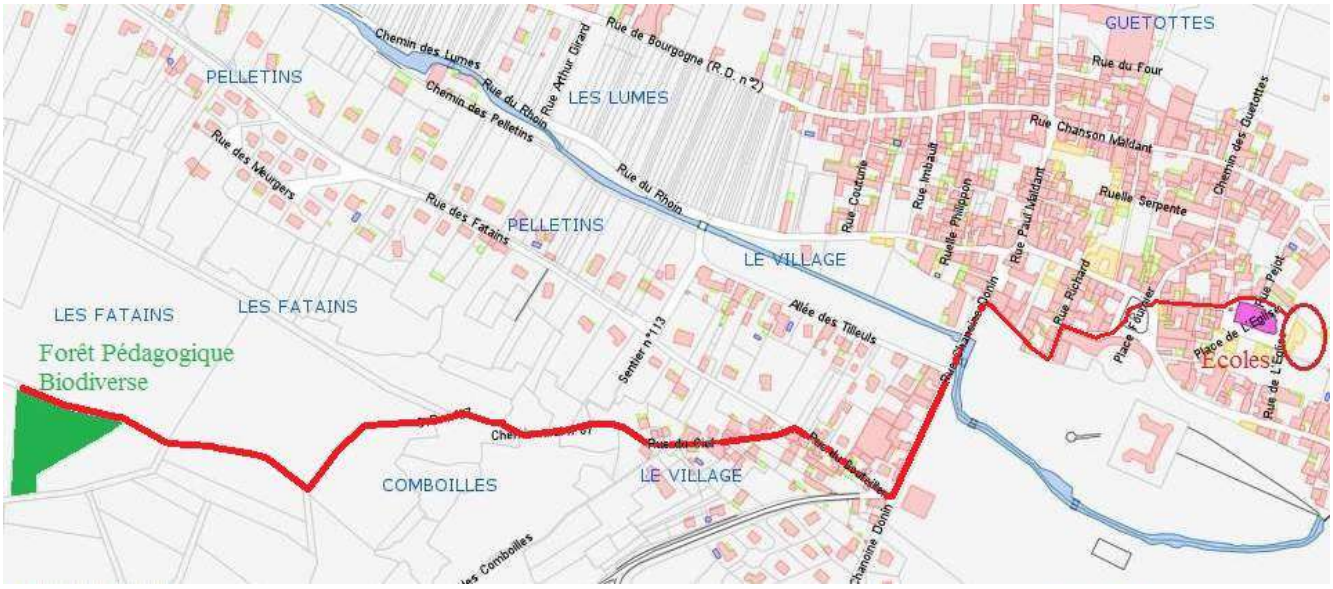
Nous avons la chance de pouvoir contempler encore cette année l'orchis pyramidalis (ou anacamptis pyramidalis), cousine de l'orchis mascula. Cette plante était bien connue autrefois et certains la nommaient «la Pentecôte» car c'est à cette période que l'on en faisait des bouquets.

Voilà pourquoi il est important de respecter ces lieux de vie, en pratiquant (en août) la fauche tardive des talus et des friches.

D'ailleurs, le Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne a classé la zone située dans la forêt près de l'ancienne Route de Bouilland, en zone remarquable du fait de la grande diversité d'orchidées qu'elle abrite.

❖ La Forêt Pédagogique Bio Diverse pour comprendre la nature :

Ce programme, mené avec les enseignants de l'école primaire, l'ONF, l'association Forestiers du Monde et la Commune, aura permis aux élèves de planter 800 arbres et arbustes entre 2011 et 2015 sur une parcelle communale du lieudit « les Bruchots » qui a été défrichée et préparée pour la circonstance.



La formidable aventure de la plantation terminée, les enseignants organisent maintenant, avec la participation de «Forestiers du Monde», des ateliers sur site où les enfants continuent à travailler sur la forêt, sa faune et sa flore, son impact sur les climats et notre environnement, les techniques de plantation, de paillage, de tuteurage et de protection contre le gibier, et les filières économiques du bois.

http://forestiersdumonde.org/index.php/2015/03/26/savigny-les-beaune-la-reforestation-pedagogique-biodiverse-des-ecoliers-de-savigny-les-beaune-bourgogne-fr-annees-scolaires-2010-2015/



❖ Les écoles et le fleurissement pour éveiller la curiosité des petits :

En participant aux opérations de plantations, les enfants et leurs enseignants engagent un réel partenariat avec la collectivité : présentation du végétal, techniques de plantation et d'entretien, mais aussi prise en compte du fleurissement et de tout ce qui peut améliorer le cadre de vie, meilleure connaissance des uns et des autres …

D'un point de vue pédagogique, ces échanges sont effectivement très intéressants sur les plans de la botanique et de l'éducation civique, mais surtout, ils sont l'occasion de créer des liens sincères et durables entre les agents communaux et les enfants qui se sentent associés, eux aussi, à la mise en valeur du village.

Cette année, le travail s'organise autour de la préservation de la biodiversité. Le projet d'aménagement du jardin des climats présente une opportunité pour les enfants avec l'hôtel à insectes proposé par l'architecte paysagiste. Cet hôtel fait l'objet d'un projet partagé pour l'ensemble des élèves du pôle scolaire ce qui permettra à chaque classe d'agrémenter deux casiers de l'ouvrage.



Dans les cours d'écoles, les enfants de maternelle ont à leur disposition un parterre dans lequel ils expérimentent avec leurs maîtresses, semis et repiquages.

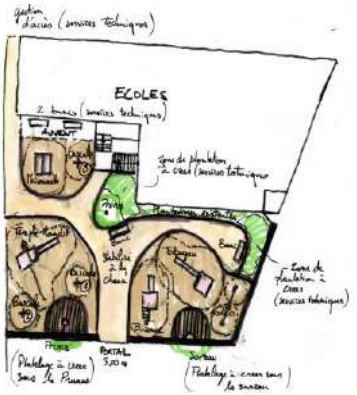
Quelques fruitiers permettent de mettre en évidence le rôle essentiel des insectes pollinisateurs : sans eux, pas de fruits (donc pas de tartes et pas de confitures !) et l'importance, pour l'humanité, de préserver les populations d'abeilles, sur l'ensemble de notre planète.



❖ Les aménagements 2025 – 2026, construisons aujourd'hui l'avenir :

Une nouvelle aire de jeux :

L'espace de jeux situé à l'arrière de la bibliothèque, fort apprécié des plus petits, a été supprimé. Ceci a poussé les élus de la commune à créer un lieu similaire. Le choix s'est porté sur l'ancienne cour de la garderie.



Cet espace englobé dans l'ensemble des cours des écoles est partiellement clos et facilement aménageable pour créer un petit parc équipé avec les jeux de l'ancien verger de la bibliothèque.

L'espace sera ouvert au public en dehors des heures d'occupation des lieux par les écoles. Les travaux ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint 2023 par les services techniques. La pose des parcloses, du portail et de la porte d'entrée est programmer pour juillet.



Un nouveau parking pour la maison médicale et la salle polyvalente, un lieu à mi-chemin entre parking et parc :

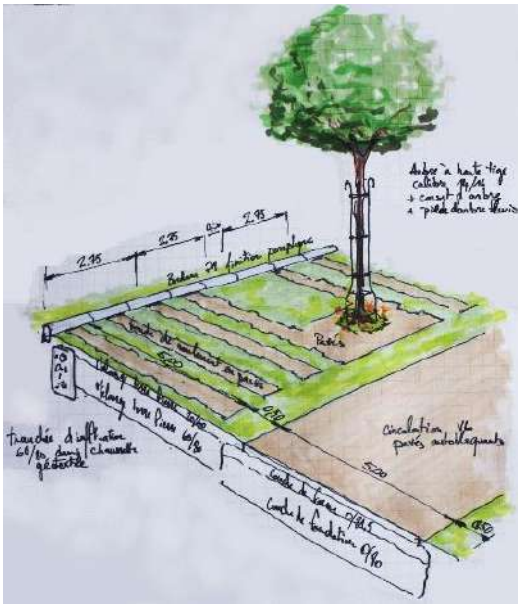
Le projet de construction d'une maison médicale pluridisciplinaire est accompagné d'un parking partagé avec les usagers de la salle polyvalente. Implantée à l'arrière du parc du château de Savigny, les alentours ont été conçus dans un cadre très paysager, dans l'esprit du prolongement du parc jusqu'au parvis de l'ensemble de bâtiments.

Les objectifs sont les suivants :



- Un minimum d'imperméabilisation,
- Des stationnements réalisés pavés drainants, seuls les voiries de circulations sont réalisées en béton bitmineux,
- Une large place attribuée aux végétaux,
- La collecte des eaux pluviales pour les zones de circulation est gérée par des tranchée d'infiltration avec un trop plein alimantant la cuve de récupération d'eau de pluie,
- Réflexion sur le temps dédié à l'entretien des espaces avec de grands espaces engazonnés faciles à tondre, regroupement au maximum des plantations en bosquets composés de quelques arbres à hautes tiges, d'arbustes en cépées et de petits arbustifs en lisière avec un paillage en BRF, une géocomposite biodégradable et des plantes couvre sol ; réserve des arbres isolés pour les sujets remarquables,

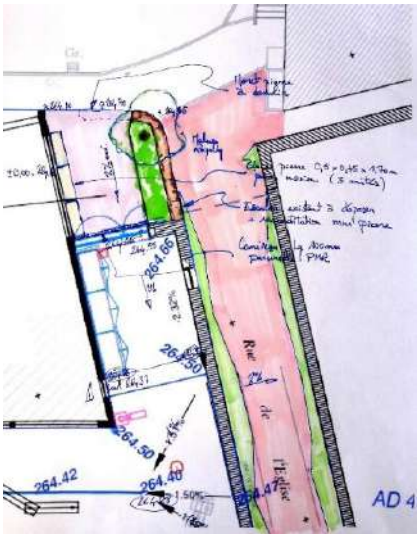
- Les plantations seront sélectionnées pour leur adaptation au climat local, leur résistance aux maladies, leur prédisposition mellifère et leur capacité à favoriser la biodiversité, les expositions,
- Création d'un îlot de fraîcheur au centre du parvis de l'ensemble de bâtiment,
- Collecte des eaux pluviales des toitures pour l'alimentation d'une cuve de 50m³ permettant de couvrir les besoins en eau d'arrosage pour l'ensemble des plantations du projet,



La palette végétale établie par les services techniques a été transmise au bureau d'étude. Le plan d'exécution sera mis au point en collaboration avec l'entreprise retenue pour le projet. Un soin particulier sera exigé par rapport à la qualité de la terre mise en œuvre pour les plantations et par rapport au volume des fosses de plantation. L'origine des différents végétaux proposés pour le projet sera définie dès le stade de la consultation pour s'assurer de l'adéquation entre le prix de la prestation et la pérennité des végétaux mis en œuvre.

Réaménagement de la ruelle de l'Eglise et du parvis du bâtiment d'accueuil périscolaire :

La construction du bâtiment d'accueuil périscolaire nécessite la suppression d'un espace de détente créé initialement au abords de la bibliothèque autour d'un banc et d'un albizzia offert à la commune par un riverain originaire des Pays Bas tombé sous le charme de la commune.



Le projet d'aménagement du parvis sont voulu le moins invasif possible. Une intégration dans l'environnement existant, préserver les murets, les pavés des trottoirs et rétablir un lieux de détente dans l'esprit de ce qui avait été imaginé à l'époque.

Les aménagements programmés englobe la réfection de la ruelle de l'Eglise afin de lui redonner tout le prestige qu'elle a pu connaitre dans ces plus belles années.

❖ Régénération de massifs



Dans le cadre des entretiens des massifs, nous sommes régulièrement amenés à remplacer des végétaux. Nous en profitons alors pour choisir des variétés peu exigeantes en soins tout en apportant le plus d'esthétisme, d'équilibre et d'intérêt pour la biodiversité.

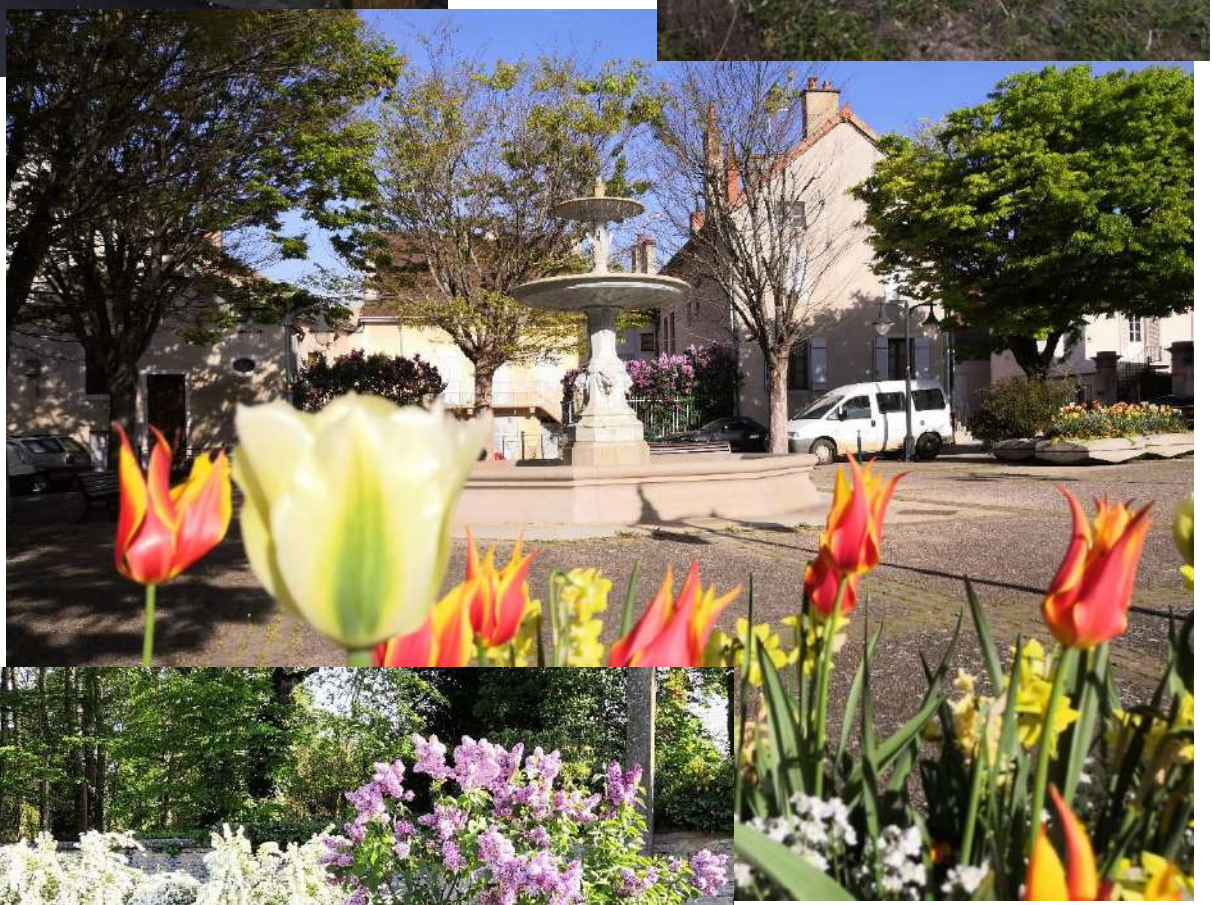


Régénération du massif entrée du parking St Paul. Les années passent et les végétaux qui agrémentaient ce massif étaient devenu trop envahissants.

Régénération d’un massif de l’espace public rue Richard. Cet espace avait été laissé à la disposition d’un riverain que y avait planté une haie de buis. Vieillissant et nétant plus en mesure de l’entretenir, le riverain a restitué l’espace à la commune.

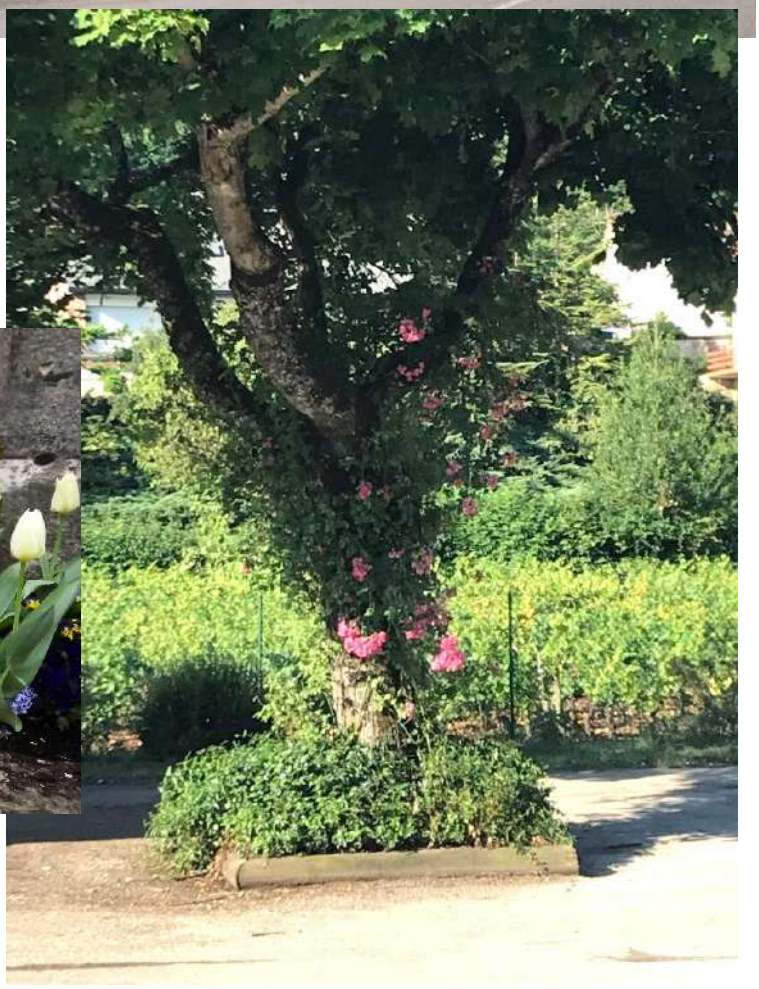
















❖ Effectifs et moyens, une équipe qui se met en place :

Les effectifs des services techniques de la Commune s'élèvent à 4,5 personnes : 4 agents techniques dont un agent à mi-temps et leur responsable. Selon les saisons, de une à trois personnes animées par Caroline MOHR sont affectées aux espaces verts. Cette dernière a suivi la formation «VALORISATION PAYSAGÈRE » organisée par CÔTE D'OR TOURISME avec le concours du CNFPT et a obtenu le trophée du jardinier de l'année 2015. André PERROT, arrivé en renfort des effectifs, en partage avec la commune de PERNAND VERGELESSES, a pour mission le suivi des tontes à la charge de la commune et les gros travaux d'espaces verts. Jean-Michel CHARCOSSET et Bruno VACARRO arrivés dernièrement assurent la mission de propreté village, la mainetnance des voiries et d'entretien des Bâtiments. Ces derniers contribuent de plus en plus aux efforts d'entretien des espaces plantés en participant aux désherbages et à l'arrosage.

Au fil des années et en fonction des opportunités, des formations complémentaires sont accomplies afin que nous puissions accroître sans cesse nos connaissances.

Le responsable des services techniques, formé chez un architecte de DOLE en tant que technicien responsable des aménagements extérieurs donne une vision globale de l'aspect recherché sur les massifs. L'objectif est de choisir parmi une large palette végétale le sujet qui saura occuper au mieux l'espace.

La reconnaissance de l'expertise, l'expérience de l'un et la vision de l'autre permettent de redéfinir les espaces existants mais aussi de proposer des aménagements nouveaux dans le cadre de projets tels que la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne poste.

Afin de palier les augmentations de charges saisonnières, nous faisons appel à une entreprise adaptée locale, l'EAV, à hauteur d'environ 1350 heures en 2024. Cette disposition nous permet plus de souplesse quant à la gestion de nos ressources en personnel tout en valorisant les efforts d'intégration professionnelle et sociale de ces personnes qui cumulent quelquefois plusieurs handicaps ou problématiques.

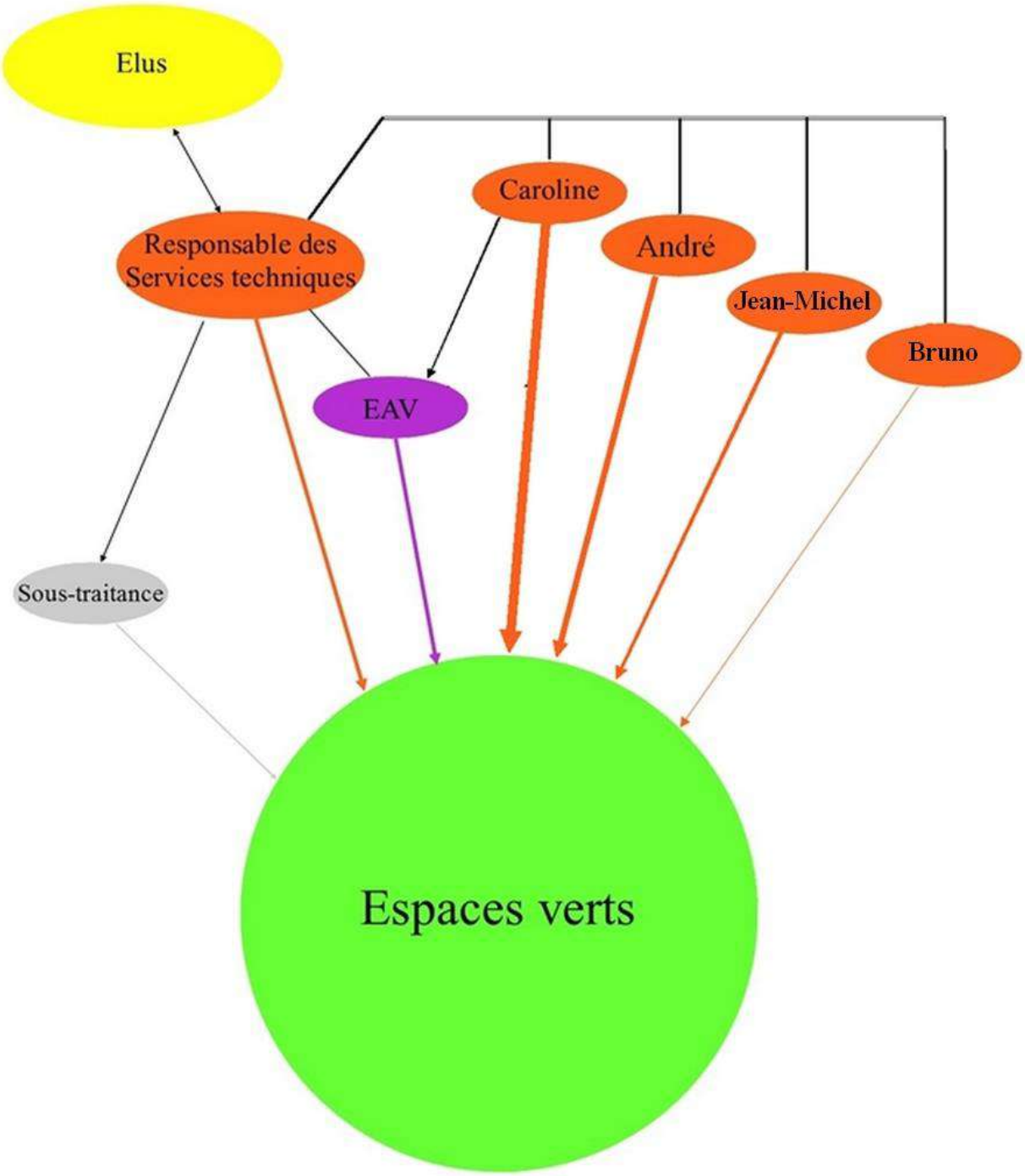
Les agents qui interviennent pour nous sont parfaitement intégrés dans l'équipe, très motivés et ont à cœur d'œuvrer pour la mise en valeur de notre village.

Par ailleurs, une partie des tontes et l'élagage sont confiés à la sous-traitance.

D'une manière générale, la gestion de nos espaces verts intègre toujours la recherche de la maîtrise des coûts, que ce soit lors des phases de conception des projets nouveaux ou à l'occasion de la création ou du renouvellement de massifs, sans oublier l'entretien de ces derniers.



Organisation et effectifs



SAVIGNY lès BEAUNE,
à la découverte du fleurissement :

En arrivant de Beaune, empruntez la Rue Charles de Gaulle, entre vignoble et pavillons fleuris, jusqu'à la statue de Saint Vincent, œuvre imposante réalisée par un artiste de Savigny dans un tronc de séquoia !

Les aménagements paysagers de cette entrée de village ont été créés pour l'agrément, mais également pour la sécurisation des piétons et des riverains. Ces aménagements permettent également la régulation du trafic, joignant ainsi l'utile à l'agréable.



Par la Rue Général Leclerc, vous rejoignez la Place Fournier.
Face à l'office de tourisme, entre la mairie, l'église et le château, nous nous retrouvons à quelques pas de tous les lieux historiques de la commune.
C'est aussi les points de départ et d'arrivée d'un circuit de découverte balisé qui invite les visiteurs à découvrir SAVIGNY à travers son architecture, son histoire et ses anecdotes, le tout dans un climat pittoresque et bucolique.





Assis sur un banc, à l'ombre des zelkovas, bercé par l'écoulement de la fontaine, il y fait bon regarder s'écouler la vie animée du village.
A deux pas de là, la Mairie…

Juste avant l'arrivée du printemps, il ne faudra pas oublier de faire le tour du bâtiment afin de contempler la surprenante fleuraison des prunus nains qui surplombent la rampe PMR d'accès au caveau communal.



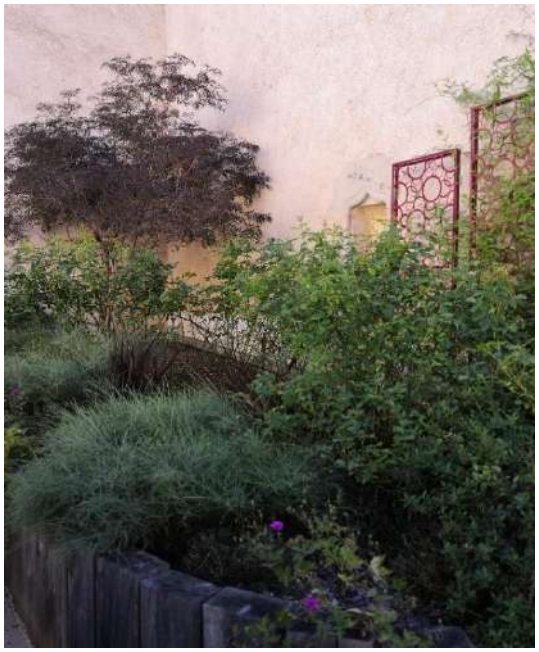


Une cour d'honneur fermée avec un porche caractéristique qu'il faudra franchir pour découvrir les parterres fleuris d'annuelles.





Rue Chanoine Donin, les nouveaux aménagements 2019 ont permis la création d'un massif en arrière-plan du parking.





L'Allée des Tilleuls, site arboré classé, est située au cœur du village, le long de la rivière. Sur ses pelouses, à l'ombre de ses alignements de 111 tilleuls menés en «rideaux», tables et bancs vous attendent pour profiter de la quiétude des lieux. Sa partie ouest est davantage dédiée aux loisirs avec un Terrain Multi Sports et deux aires de jeux, dont une à l'attention des plus petits. Cette allée offre, par ailleurs, une perspective intéressante sur le château.





Les Lumes :

Dans le creux de la vallée, les jardins familiaux s'y succèdent sur près d'un kilomètre. On y travaille, mais aussi on s'y entraide, on échange des plants…

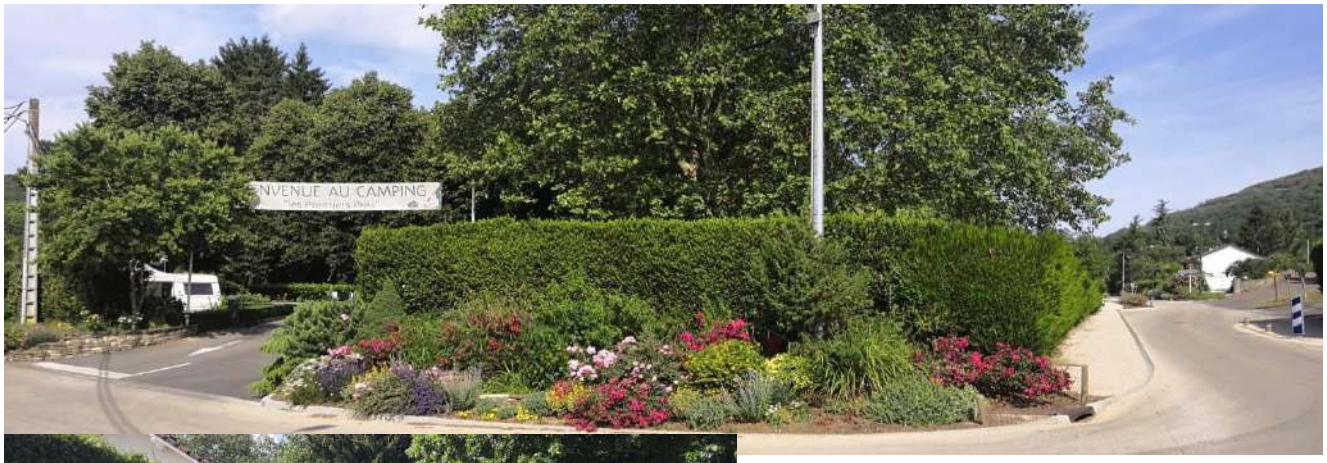
Le chemin des Lumes permet de rejoindre les Chanterives depuis le centre du village, à pied ou en vélo, entre rivière et jardins.

Le long de cette balade fleurie et entretenue par la commune et les riverains, des bancs sont autant de haltes pour s'y reposer, prendre son temps, discuter ou contempler la rivière, les jardins et les vignes sur le coteau des Vermots.





Au bout du Chemin des Lumes, le vieux pont de pierre et le camping municipal.
A l'extérieur de celui-ci, un massif dans lequel rosiers et vivaces s'expriment avec générosité, sur fond de murets de pierres sèches, de buis et de graminées, qui rappellent nos coteaux.
Notre camping 3 étoiles, arboré et fleuri, contribue, au même titre que les nombreux gîtes ou chambres d'hôtes ainsi que les 3 hôtels de la commune, à mettre en valeur la qualité de l'accueil des touristes et vacanciers.





Ces derniers s'y arrêtent pour faire une halte sur la route des vacances ou pour plusieurs jours afin de découvrir et de profiter des nombreux atouts de notre région, que ce soit l'histoire et la richesse architecturale avec de nombreux musées, notamment ceux du château du village, l'œnotourisme et la gastronomie ou la biodiversité de nos forêts et prairies calcaires par exemple.

Si l'on choisit de remonter la Rue des Chanterives, en poursuivant sur la Rue des Fatains, à l'angle de la Rue des Meurgers, vous ne pourrez pas manquer le malus 'Echtermeyer ' pleureur qui structure le massif bordé d'un muret en pierre sèche. Il se couvre de couleur flamboyante dès la fin de l'hiver.



Sur le haut de la Rue des Meurgers, un massif a été aménagé afin de contenir la déclivité. Il a été pensé et réalisé dans le cadre d'une formation de valorisation paysagère en 2009-2010. Après quelques années, il a pris beaucoup de charme.

Retournons vers le centre du village, entre vignoble et jardins. Les travaux d'aménagements réalisés sur ce secteur, en 2016, ont permis de sécuriser le cheminement piétonnier, de réduire la vitesse et de collecter les eaux pluviales qui sont renvoyées au milieu naturel par le biais de deux bassins d'infiltration.



Les pavillons, les maisons de village, les cours et les ruelles vous attendent avec un fleurissement généreux, débordant même souvent sur le domaine public.





En empruntant la Rue Chanson Maldant, la Rue du Jarron et la Place Fournier, vous rejoignez la Rue Général Leclerc qui croise l'impasse du Presbytère, la Ruelle de l'Eglise et la Rue des Porches, trois ruelles pittoresques et fleuries par les habitants.







Continuons par la Rue Sœur Goby avec son manoir classé monument historique, puis le lavoir. Des massifs de vivaces et de roses font oublier le passé moins flatteur de ce petit patrimoine… lorsqu'un tanneur y était installé !





A l'extrémité de l'Avenue des Combattants, les alignements de tilleuls, menés là aussi en rideau, nous conduisent au Monument aux Morts entouré de son massif structuré et de son écrin de rosiers Vézuvia.





Un peu plus loin, en direction d'Aloxe-Corton et au milieu des «Serpentières», classé en 1er cru, le cimetière. De part et d'autre de l'entrée, deux massifs composés de pelouses, d'arbres et d'arbustes, en agrémentent l'accès toute l'année. Nous déplorons des pertes malgré nos efforts. En effet, ces massifs en exposition plein sud sur un sol très argileux, la proximité des vignes et des usages liés à l'activité viticole contribuent à la



dégénérescence de certains sujets. Même la régénération est délicate. Les Siliquastrums en cépée prévus pour le remplacement des Prunus accolade n'ont pas pris. Ils ont vraisemblablement souffert du gel de début de printemps. Une nouvelle tentative est programmée en novembre.



De retour au centre du village, il est agréable de flâner autour de l'église ou, de regarder s'écouler le temps sur le clocher bâti en tuf de rivière. L'abizia qui l'accompagnait a malheureusement succombé aux blessures subies après ses premières années de plantation. Les périodes successives de sècheresse ont accéléré sa dégénérescence.

En ce lieux, la Ruelle de l'Eglise s'offre à nous avec son fleurissement généreux. Les rosiers grimpants autrefois entretenus par un riverain aujourd'hui décédé ont été plusieurs fois primés par le passé. Ils sont menés en arche au dessus de la ruelle et agrémentés de vivaces en pieds de mur. La composition nous permet d'offrir un fleurissement couvrant pratiquement les quatres saisons.

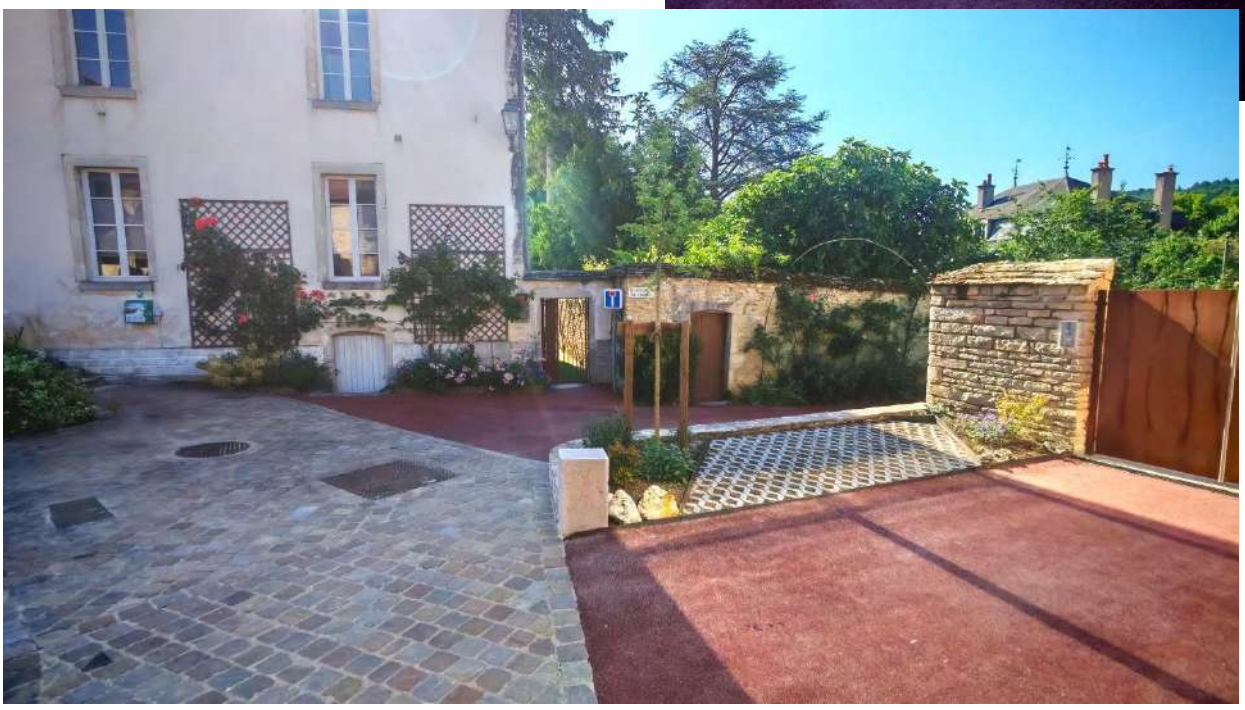
Le jardin du presbytère a été supprimé au bénéfice de la construction d'un bâtiment de restauration et d'accueil périscolaire réalisée par les services de la Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud et son équipe d'architecture. La plupart des végétaux présentant un intérêt ont été transplantés pour agrémenter des massifs existants. Nous réfléchissons à des aménagements de compensation en collaboration avec les acteurs du projet.



Au terme du projet, nous programmons la réhabilitation du parvis d'entrée de site accompagnée de la réfection de la ruelle de l'Église.









Placette, rue Vauchey-Véry, la salle des Climats et son jardin public :

Nous nous sommes maintenant habitués à la présence du tilleul, un *Tillia Cordata Greenspire*, sur le parking de la nouvelle place.

Un banc a pris place sous ce dernier. Il invite les visiteurs à faire une halte à l'ombre du feuillage chantant au gré du vent. Ils ne manqueront pas de pousser la porte d'un lieu d'exception, un jardin public construit dans une cour intérieure, à l'abri des regards. On ne peut que s'émerveiller lorsqu'on franchit la dernière porte du passage qui nous guide en ce lieu. Fruit de la collaboration de l'architecte paysagiste François Dubreuil, natif de la commune et de l'équipe municipale, le jardin est placé entre le partage, la sérénité et le culturel. Il comporte une terrasse qui peut également faire office de scène. Le public est alors installé au cœur du jardin.



En contraste avec les arcades métalliques support des rosiers grimpants et le parterre de rosiers, un massif arbustif structuré par des traverses paysagères en chêne qui invitent les visiteurs à venir contempler ce que dissimulent, Choisya Aztec Pearl, Caryopteris Kew Blue, Mahonia Charity...



La palette végétale a été sélectionnée afin d'apporter un maximum de parfums mais aussi en faveur de l'exposition. Dans le fond, sur la gauche, un cornouiller, Cornus Florida Rainbow s'entremêlant avec les érables, Acer Japonicum Auréum et Acer Palmatum Dissectum Inaba Shidare. Sans oublier les murs végétalisés avec leur bassin et l'hôtel à insectes qui sera réalisé avec le concours des écoles au cours de la prochaine année scolaire.

De passage à Savigny lès Beaune,aurez-vous le temps d'apprécier tous les alentours de notre village ?

Alors revenez flâner dans nos forêts où, début juin par exemple, vous pourrez contempler les gracieux lys Martagon de nos forêts, ou, également, aller à la découverte de lieux insolites comme le «Prieuré St Jean» par exemple.




A l'automne, notre village vous accueillera avec ses coteaux parés d'or et de pourpre et vous apprécierez les balades en forêt.




L'hiver, vous pourrez admirer la fontaine parée de glace et vous laisser surprendre par la beauté et la diversité des paysages entre vignoble et collines.



Vous pouvez également venir pour les fêtes de fin d'année pendant lesquelles les rues sont parées de sapins décorés par les habitants et les commerçants. Les illuminations, quant à elles, sont toutes réalisées par les services techniques à partir de guirlandes de diodes LED pour une consommation d'énergie très réduite.





Revenez à SAVIGNY lès BEAUNE, pour le plaisir, comme ça, tout simplement pour rencontrer des vignerons, pour visiter le château et ses musées ou à l'occasion d'une des nombreuses manifestations organisées tout au long de l'année : «Bienvenue à Savigny» le 1er week-end de mai, la fête du pain autour du four banal le 1er week-end d'octobre, «La Foulée des Vendanges» le 3ème week-end d'octobre, mais aussi les marches à thèmes, les nombreux vide-greniers, sans oublier les concerts donnés par la Chorale et les Musiciens de Savigny en l'église Saint Cassien, les représentations de théâtre ou galas de danse.
http://www.mairie-savignylesbeaune.fr











Annexes

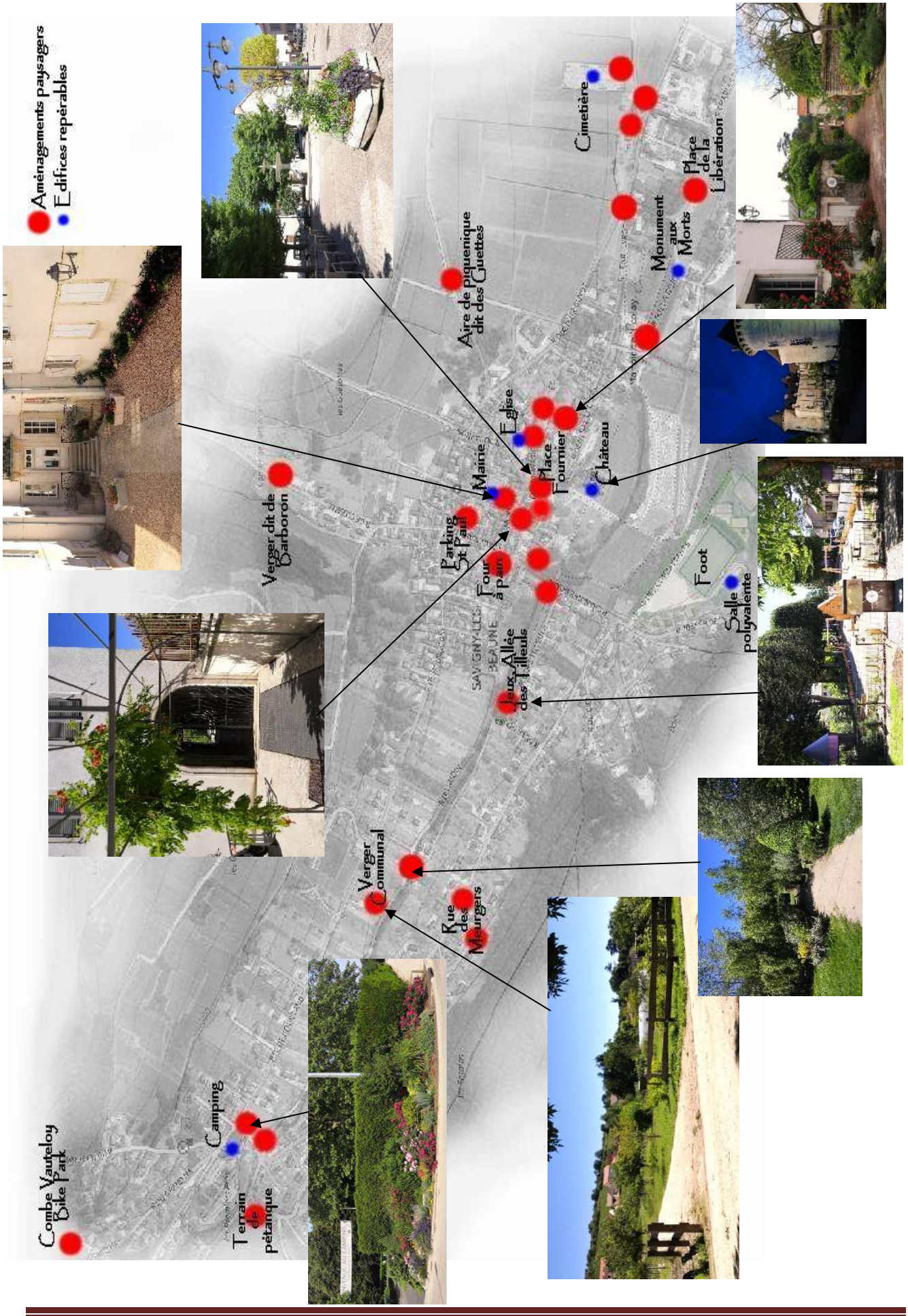
- Détails des espaces verts

- Inventaire du patrimoine arboré



SAVIGNY lès BEAUNE,

le village et ses aménagements paysagers :



Répartition des espaces verts :

- Les pelouses : 30 050 m²,
 - allées de tilleuls : 3 980 m²,
 - avenue des Combattants : 3 850 m²,
 - monument aux Morts : 100 m²,
 - du monument aux Morts au Saint Vincent : 565 m²,
 - à l'entrée de la Combe Bernard : 330 m²,
 - ruelle de la Mère Fontaine : 290 m²,
 - aux Guettes : 390 m²,
 - aux Serpentières : 210 m²,
 - aux Lavières : 20 m²,
 - aux écoles : 120 m²,
 - au presbytère : 445 m²,
 - aux abords de la Salle à Usages Multiples : 920 m²,
 - terrain d'honneur de foot et ses abords : 10 000 m²,
 - terrain d'entraînement de foot : 2 220 m²,
 - aux abords des courts de tennis : 410 m²,
 - chemin des Lumes : 540 m²,
 - Verger conservatoire : 1 430 m²,
 - à l'extérieur du camping, Chanterives et Grande Chaume : 3 785 m²,
 - à l'intersection des routes de Chorey-lès-Beaune et d'Aloxe-Corton : 90 m²,
 - à l'extérieur et à l'intérieur du cimetière : 355 m²,

- Les haies : 294 ml,
 - le long des Tilleuls et de la rivière : 20 m,
 - Le long du monument aux Morts : 15 m,
 - place de la Libération : 45 m,
 - à l'intersection des routes de Chorey lès Beaune et d'Aloxe Corton : 14 m,
 - à l'extérieur du cimetière : 35 m,
 - aux abords du Point d'Apport Volontaire, rue du Rhoin : 30 m,
 - aux abords de la Salle à Usages Multiples : 135 m,

- Les massifs de fleurs et / ou végétaux : 64 pour 3 867 m²,
 - 6 à l'extérieur du camping : 62 m²,
 - 3 pour les chicanes de la route de Bouilland : 153 m²,
 - 1, rue des Fatains : 45 m²,
 - 1, rue des Meurgers : 62 m²,
 - 3, rue du Rhoin aux abords du Point d'Apport Volontaire : 420 m²,
 - 2, rue du Chanoine Donin : 15 m²,
 - 3 sur le parking St Paul : 33 m²,
 - 2 dans la cour d'honneur de la Mairie : 7 m²,
 - 1, rue Richard : 6 m²,
 - 5 derrière la mairie : 10 m²,
 - 4 autour de l'église : 31 m²,
 - 2 devant l'école primaire : 3 m²,
 - 1 jardin de la salle des Climats : 60 m²,
 - 2 au lavoir, avenue des Combattants, de chaque côté de la rivière : 60 m²,
 - 1 à l'intersection des rues Cyrot et Docteur Guyot : 20 m²,
 - 14 le long de la rue Charles de Gaulle et de la route de Beaune : 750 m²,
 - 1, rue de Chorey et rosiers Cruottes : 105 m²,
 - 1, rue du Général Leclerc : 7 m²,
 - 1 à l'intérieur du cimetière : 13 m²,

- 2 à l'extérieur du cimetière : 160 m²,
- 6 autour de la Salle à Usages Multiples : 1 530 m²,
- 2 en zone industrielle, rue Jacques Germain : 35 m²,
- 1 en zone industrielle, rue Saint Vincent : 240 m²,
- le monument aux Morts : 35 m²,
- le mémorial de la route de Bouilland : 5 m²,

➢ Les vasques, pots, suspensions et jardinières : 65,

- 8 vasques sur la Place Fournier, aux abords du jet d'eau,
- 4 jardinières, rue Vauchey-Véry,
- 2 jardinières, devant le pavillon des Vignerons,
- 3 jardinières, rue Paul Maldant,
- 6 jardinières, route de Bouze,
- 2 jardinières, devant le bureau de tabac,
- 3 tonneaux de lauriers fleurs au parking St Paul,
- 1 bac orangerie, rue du Général Leclerc,
- 1 grand pot à côté de l'église,
- 4 jardinières, sur le pont, rue Sœur Goby,
- 3 suspensions au lavoir avenue des Combattants,
- 2 grands pots, sur un îlot central, route de Beaune,
- 2 grands pots, sur un îlot central, route de Bouilland,
- 2 jardinières en pierre, rue de Bourgogne,
- 8 jardinières, à la passerelle du chemin des Lumes,
- 3 tonneaux répartis chemin de Lumes au droit de chaque banc,
- 4 tonneaux au pont de la Noura,
- 3 balconnières, rue du Général Leclerc,
- 1 suspensions rue Eulalie Fion
- 3 jardinières au lavoir, ruelle Serpente,

➢ Les espaces naturels : 12 560 m²

- forêt pédagogique : 5 410 m²,
- verger conservatoire : 1 540 m²,
- combe d'Orange : 5 610 m²,

➢ Les espaces sportifs : 28500 m²

- Bike Park Combe Vauteloy: 3 500 m²
- Foot et tennis : 25 200 m²

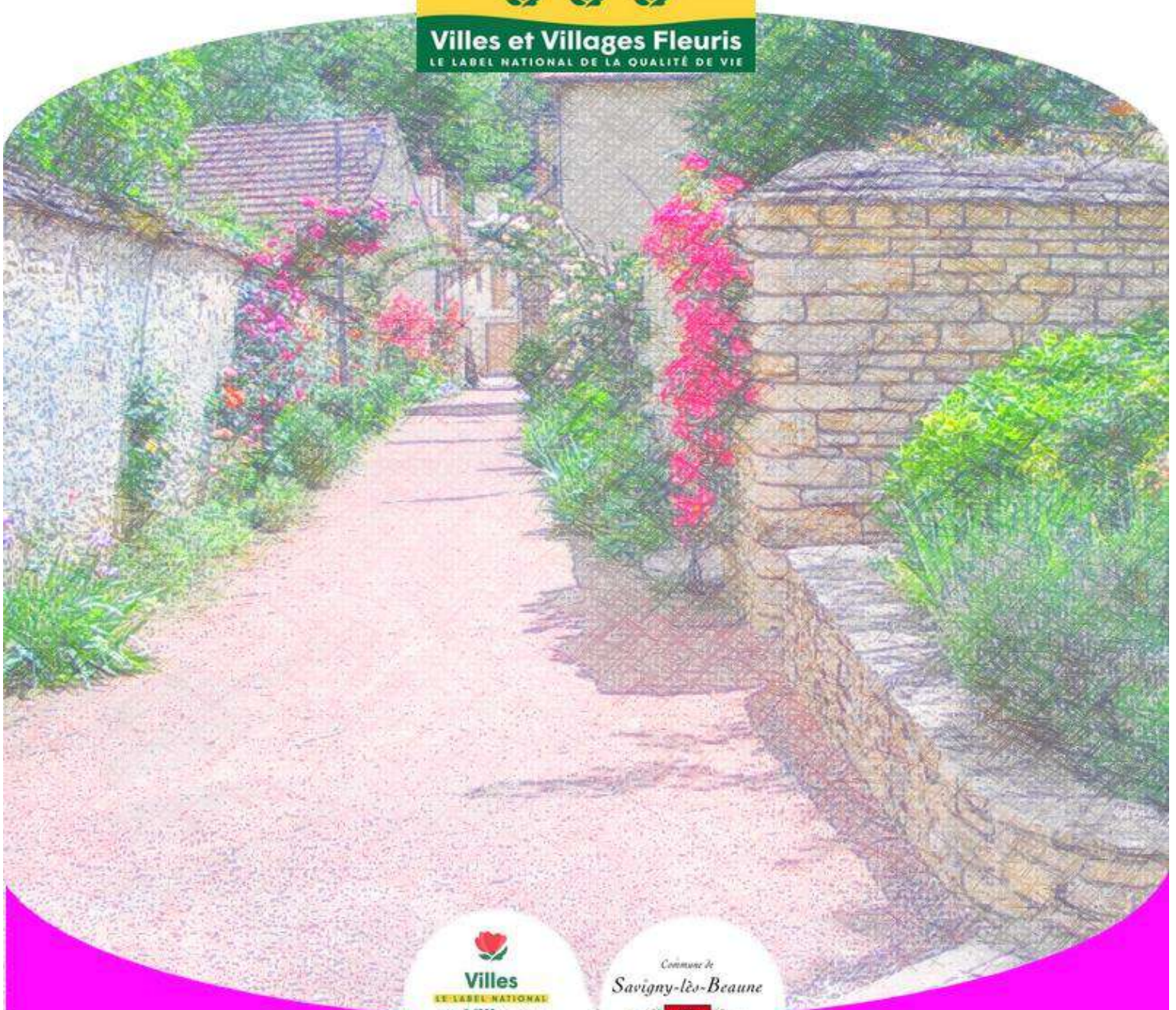
PLAN DE GESTION DU PATRIMOINE ARBORE

	Allée des Tilleuls	Pl. Combattants	Camping	Centre du village	Chaperonnes - Gd Ch.	Combe Bernard	Combe d'orange	Croutte Cimetière Ecol	Guerres - Serpentières	Lavières	Rotaie Beaune	Rue du Rhône - Fabris	Sum	
Bouleau					2									2
Cerisier				3				1		2				6
Cerisier Montmorency *Prunus cerasus*				1		1								2
Charme *Carpinus Betulus Pyramidalis*								2						2
Cognassier *Cydonia oblonga Champion*						1								1
Epicea			48											48
Erable *Acer Platanoïde Globossum*									3					3
Erable *Acer Platanoides Crimson Sentry*								1						1
Erable plane *acer platanoides*			2										5	7
Erable sycomore *acer pseudoplatanus*		1			2					1				4
Frêne commun *fraxinus excelsior*					1							2		3
Ginkgo Biloba *fatigiata*		1												1
Lagerstroemia 'Pecharmant©' sur tige		2												2
Magniolia *soulangiana*				1										1
Malus *x purpurea pendula Echtermeyer*												1		1
Maronnier *aesculus hippocastanum*										1		1		2
Marronnier rose *Aesculus x carnea*							1							1
Mirabellier *Prunus Domestica subps. syriaca*				1										1
Noyer					7		20	2		2		3		34
Orme *Ulmus Resista*							3							3
Peuplier												3		3
Pin noir *pinus nigra*													5	5
Pin sylvestre *pinus sylvestris*													2	2
Platane			12	3										15
Pêcher vigne jaune				2										
Poirier Louise Bonne palmette				1										1
Pommier						3								3
Pommier (Reinette du Canada)				1										1
Pommier Reinette grise Granville				1										1
Pommier Belle Fleur Jaune				1										1
Pommier Caville Rouge				1										1
Pommier *Reine des reinettes*				1		1								2
Pommier Malus 'Evrest'					3									
Prunus *Serrulata*											1			1
Prunus *Cerasifera Atropurpurea*									2					2
Pyrus Calleryana *chanticleer*				2							3			5
Robinier *Pseudoacacia Casque Rouge*									2					2
Sorbier *Sorbus Aucuparia*							1							1
Tilleul	111	79	16	5	3							2		216
Zelkova *serrata*	5			9	1									15
Nombre par sites	**116**	**83**	**78**	**33**	**19**	**6**	**25**	**6**	**7**	**6**	**4**	**12**	**12**	**402**

LA QUALITÉ DE VIE !

Savigny-lès-Beaune est fier d'être labellisé 3 fleurs !

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Commune de Savigny-lès-Beaune

Photo d'archive de 2012 effet crayon de couleur

Notes :



La commune de Savigny-lès-Beaune
vous remercie de votre visite.



Présentation des Espaces verts
Edition juin 2025

Mairie de SAVIGNY lès BEAUNE
03 80 21 51 21
www.mairie-savignylesbeaune.fr